

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE
VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	11	15	4	4	0

Séance du 11 octobre 2022

- date convocation
6 octobre 2022

L'an deux mille vingt et deux et le onze octobre à 20 heures 00,

le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire..

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, BELLEC,, BIROL, BRACHET, CERNEAUX DARSE, DELTOUR FLAUSS, FRANQUE, LEMARECHAL

Absent(s) :

Absents excusés : BELET, DELCUZOUL ROBERT, VEYRIER

Procurations à : VEYRIER à BRACHET - DELCUZOUL à DELTOUR - ROBERT à BELLEC - BELET à CERNEAUX

Secrétaire : LANZA,

Objet : Communauté de Communes Conques-Marcillac - adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service en matière d'assainissement - exercice 2021
DCM 2022-10-11 05

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans son article L.2224-5, impose aux collectivités ou établissements publics de présenter le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement.

Il convient maintenant conformément au CGCT, de présenter au Conseil Municipal ledit rapport.

Après présentation de ce rapport,

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'année 2021.

Résultat du vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire
Christian GOMEZ

Dematérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 12 octobre 2022

et publication ou notification

Du 12 octobre 2022

Le Maire,

Christian GOMEZ

